

LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES MAINTENUS : QUELLE EFFICACITÉ ?

*Étude des mesures dispensées à des élèves du CYP1
dans le canton de Vaud*

KARINE BENGHALI DAEPPEN ET PATRICIA PULZER-GRAF

N°7 / Décembre 2014

NOTE DE RECHERCHE

Le processus d'acquisition des connaissances scolaires n'est pas toujours optimal et il peut renvoyer à des difficultés, voire placer l'élève dans une situation d'échec. Concrètement, celui-ci peut se trouver incapable d'entrer pleinement dans les apprentissages et de progresser conformément aux attentes des programmes scolaires du fait de compétences de bases non acquises et de problèmes de compréhension. Cette situation peut s'avérer temporaire ou persister tout au long du cursus de l'élève. En début de scolarité, les difficultés sont souvent révélées dans le domaine de l'apprentissage de la lecture, et peuvent être prédictives d'échec à moyen terme, voire de décrochage scolaire. En matière de politique éducative, il est donc capital de proposer une intervention rapide et adaptée aux besoins des élèves concernés.

L'école vaudoise propose trois types de mesures de soutien de nature pédagogique aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Le premier est l'appui pédagogique dispensé par un enseignant d'appui, sur le temps scolaire, dans ou hors de la classe. Le second est un soutien spécialisé qui peut prendre deux formes : le soutien pédagogique spécialisé ou le renfort pédagogique assurés, en

principe, par un enseignant spécialisé, sur le temps scolaire, dans ou hors de la classe. Enfin, un troisième type de soutien concerne les cours intensifs de français (CIF) destinés à des élèves allophones, encadrés par un enseignant ordinaire sur le temps scolaire, individuellement, en groupe ou dans des classes d'accueil.

L'organisation et le fonctionnement de ces prestations de soutien sont peu documentés, que ce soit en termes de contenu, d'intensité, de public concerné et d'efficacité sur le plan pédagogique. Le premier objectif de cette étude est donc d'offrir une vision détaillée des mesures d'aide dans le canton, en explorant les modalités d'interventions ainsi que les caractéristiques des élèves qui en bénéficient. Le second objectif vise à analyser l'influence des mesures de soutien sur l'évolution des compétences des élèves au cours d'une année scolaire sur la base des résultats annuels et de ceux obtenus aux épreuves cantonales de référence (ECR). Afin de limiter le champ d'investigation, la recherche se centre uniquement sur les élèves qui n'ont pas été promus au 2^e cycle primaire (CYP2) et qui sont donc maintenus une troisième année dans le 1^{er} cycle primaire (CYP1).

Données de l'enquête

La population étudiée est celle des 359 élèves maintenus au CYP1 à la fin de l'année scolaire 2010/11, et qui font une 3^e année de cycle dans une classe régulière.

Les données utilisées sont de natures différentes ; il s'agit :

- des réponses données par les enseignants concernés à un questionnaire sur les motifs du maintien ;
- des réponses données par les enseignants concernés à un questionnaire sur le soutien octroyé ou non pendant l'année 2011/12 (type, intensité, forme du soutien dispensé, opinion de l'enseignant, etc.) ;
- des appréciations figurant dans le livret scolaire, pour les années 2010/11 et 2011/12 ;
- des résultats aux ECR 2011 et 2012 ;
- des décisions de promotions 2012.

Quelles sont les modalités du soutien ?

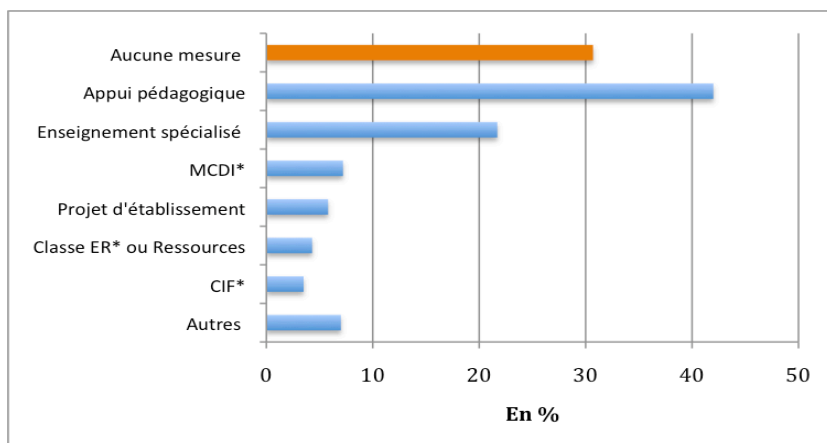
Un tiers des élèves n'ont bénéficié d'aucune mesure d'aide pendant l'année de maintien (voir graphique). Plusieurs raisons sont évoquées par les enseignants : l'élève n'en avait pas besoin, il ne rencontrait pas de problème particulier, ou encore son niveau correspondait à celui de ses camarades de classe. Contrairement à l'une des hypothèses de départ, les analyses montrent que le fait de recevoir du soutien, ainsi que le type et l'intensité du soutien reçu, ne dépendent pas des résultats scolaires de l'année. Par contre, les élèves qui ont reçu du soutien et ceux qui ont reçu un soutien intensif avaient des résultats plus faibles que les autres aux ECR.

Lorsqu'un soutien est dispensé, il prend le plus souvent la forme d'appui pédagogique (61% des élèves soutenus) ou d'enseignement spécialisé – renfort pédagogique ou soutien pédagogique spécialisé (31%). Les autres types de soutien – apportés par une maîtresse de classe D itinérante, ou dans le cadre d'un projet d'établissement, ou sous la forme d'un lieu ressources ou d'une classe à effectif réduit, ou encore par les cours intensifs de français – sont utilisés de manière plus marginale. Le français de manière générale, ou dans ses différentes composantes (lecture, grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire), est la matière la plus travaillée par le soutien. Pour près de trois quarts des élèves concernés, celui-ci s'est déroulé tout au long de l'année scolaire, avec une ou deux prises en charge hebdomadaires, pour des séances d'une durée d'une période environ. Le soutien se déroule plus souvent hors de la classe (39%), est dispensé généralement en petit groupe (37%) ou en individuel (31%), par une maîtresse d'appui (54%).

Qui sont les élèves maintenus à la fin du CYP1 ?

Les élèves maintenus en fin de CYP1 sont plus souvent des garçons (58%) et des allophones (56%). Trois quarts ont été maintenus, soit en raison de difficultés uniquement en français, soit en raison de difficultés multiples en français et dans diverses disciplines. D'autres facteurs sont associés au maintien, notamment le manque de maturité et d'autonomie (48% des élèves maintenus), des difficultés spécifiques, comme des problèmes d'organisation du travail ou de mémorisation (40%), des problèmes de comportement (28%) ou l'allophonie (21%).

Mesures de soutien attribuées aux élèves dans le cadre de l'école pendant l'année de maintien



*MCDI = maître-esse de classe D itinérant-e ; classe ER = classe à effectif réduit ; CIF = cours intensif de français

Parallèlement au soutien, des prestations pédagogo-thérapeutiques ont été attribuées. Ains plus de la moitié des élèves maintenus au CYP1 en 2011/12 ont été suivis en logopédie pendant l'année de maintien, tandis qu'un quart ont bénéficié d'une prestation de type psychologique. On notera que ces mesures sont intervenues plus souvent en complément du soutien que comme une alternative.

Quelle efficacité des mesures de soutien pour les élèves maintenus ?

Dans le questionnaire destiné aux enseignants, ceux-ci devaient donner leur avis à propos des progrès relatifs aux aptitudes scolaires et à l'attitude au travail des élèves. En croisant ces données avec celles qui concernent l'attribution de soutien, on note que la proportion d'élèves qui ont fait des progrès est plus importante chez ceux qui n'ont pas reçu de soutien pendant l'année de maintien. Par ailleurs, lorsque les enseignants affirment que les élèves ont peu progressé en termes d'apprentissages scolaires et d'attitude face aux apprentissages, il s'agit aussi le plus souvent d'élèves ayant reçu du soutien. De même, les résultats annuels indiquent que les élèves qui n'ont pas reçu de soutien ont plus progressé en français que ceux qui ont été soutenus.

En ce qui concerne l'amélioration des scores entre les deux ECR passées à un an d'intervalle, les analyses indiquent que les élèves maintenus ayant reçu du soutien ont certes progressé, mais moins que ceux, de caractéristiques comparables (niveau scolaire de départ notamment), qui n'en ont pas reçu. Par ailleurs, aucun type de mesure, ni aucune forme particulière de soutien ne présente un bénéfice supérieur, en termes de résultats scolaires, à l'absence de soutien. Cependant, les mesures d'aide paraissent avoir moins d'effets négatifs pour les élèves faibles et pour les plus forts, les élèves moyens étant les plus préférentiels. La seule forme d'aide où un effet positif est observé est d'ordre psychothérapeutique et concerne la psychomotricité.

Plus de 80% des élèves maintenus ont été promus au degré suivant à la fin de l'année scolaire. Le fait d'avoir reçu du soutien n'a ni augmenté, ni diminué les chances d'être promu au cycle suivant. Les 10% environ d'élèves qui ont été orientés dans l'enseignement spécialisé (classe D, classe ou institution spécialisée) à l'issue de l'année de maintien sont principalement des élèves pour lesquels de nombreuses difficultés avaient été signalées par les enseignants. En outre, les élèves qui ont bénéficié de mesures d'aide sont plus nombreux à être enclassés hors de la scolarité régulière que ceux non soutenus, ce qui conduit à penser que ni le soutien, ni le maintien, ne constituent des solutions adéquates pour cette catégorie d'élèves.

Les résultats énoncés présentent à l'évidence un caractère contre intuitif dans la mesure où il ne

paraît pas logique qu'une aide apportée aux élèves avec des moyens spécifiques ne porte pas ses fruits. Toutefois, le fait que l'efficacité du soutien soit ici mise en question ne remet pas en cause l'utilité de fournir une aide pour lutter contre la difficulté scolaire. Les résultats produits par cette recherche sont en effet contingents des modalités et des formes actuelles du soutien attribué aux élèves maintenus. On peut alors envisager, comme l'ont montré d'autres travaux récents, qu'une aide plus intensive soit plus porteuse d'efficacité sur le plan pédagogique.

Comment améliorer le dispositif ?

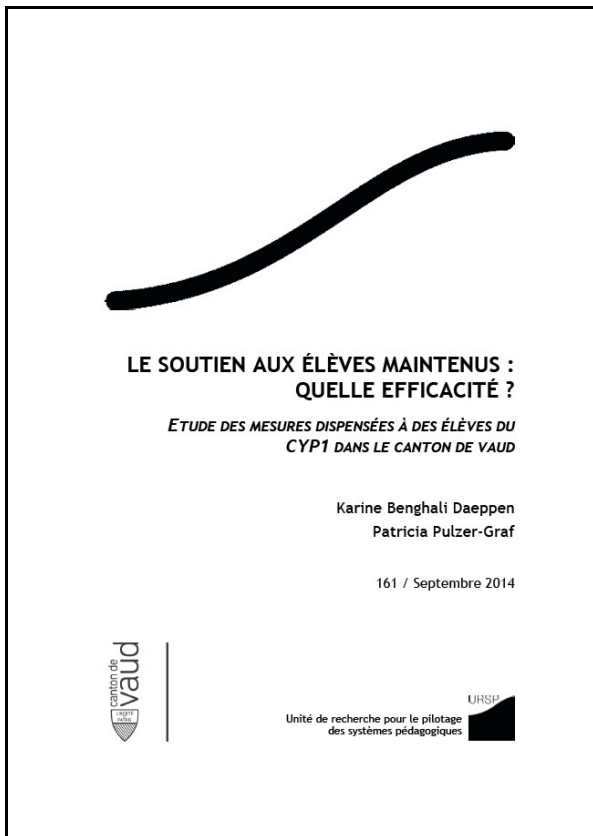
Les hypothèses de recherche formulées à propos des effets du soutien n'ont pas pu être confirmées. En particulier, les élèves maintenus qui reçoivent du soutien, quelle que soit son intensité, ne réalisent pas de meilleures progressions scolaires que ceux, par ailleurs comparables, qui n'en reçoivent pas. Certes, pour évaluer plus largement les effets du soutien pédagogique, d'autres dimensions que les seuls résultats scolaires seraient à prendre en compte, notamment les incidences sur l'image de soi et sur l'attitude de l'élève face au travail. Ces points ont d'ailleurs été largement relevés par les enseignants comme étant des avantages du soutien. Les constats réalisés soulèvent néanmoins un certain nombre de questions d'ordre plus général qui dépassent le cadre du maintien et touchent à l'ensemble de la problématique du soutien aux élèves.

Si cette aide aux élèves en difficulté doit rester une priorité, les acteurs de l'école ne peuvent faire l'économie d'une réflexion pour améliorer les dispositifs existants. Un premier point pourrait être de clarifier la procédure de signalement des élèves, avec l'identification d'une personne de référence ou d'une équipe de « soutien » au sein de chaque établissement, cela afin de faciliter le travail de l'enseignant. Un second point serait le renforcement de l'enseignement du français pour les élèves les plus fragiles sur le plan des apprentissages, mettant l'accent sur les mécanismes de base en lecture (phonologie et code alphabétique principalement). Cela nécessite par ailleurs de pouvoir identifier très tôt le niveau de compétences des élèves afin d'y remédier rapidement en proposant des mesures plus massives, sur une durée limitée, avec des objectifs clairement définis s'inscrivant dans une progression. Le soutien ferait alors l'objet d'un véritable projet individuel avec la définition d'objectifs clairs et détaillés permettant un suivi systématique. Un

troisième point, qui découle des précédents, concerne la formation et l'accompagnement des enseignants de soutien. Cette formation pourrait être renforcée en apportant des connaissances approfondies sur les mécanismes d'apprentissage des élèves d'une part et, d'autre part, en proposant des outils didactiques spécifiques aux difficultés qu'ils rencontrent.

Les conclusions de cette recherche vont dans le même sens que celles relevées dans d'autres tra-

voux, menés dans des contextes nationaux différents, portant sur l'efficacité des dispositifs d'aide aux élèves. Il apparaît encore une fois que les systèmes éducatifs ont généralement des difficultés à apporter une réponse pertinente dans ce domaine, surtout quand celle-ci s'adresse aux élèves les plus fragiles qui, de surcroît, ont déjà fait l'objet d'un maintien.



Pour en savoir plus

Le rapport complet intitulé « *Le soutien aux élèves maintenus : quelle efficacité ? Étude des mesures dispensées à des élèves du CYP1 dans le canton de Vaud.* » est en libre accès sur le site :

www.vd.ch/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante : URSP, 60, Rue de Lausanne, 1020 Renens.